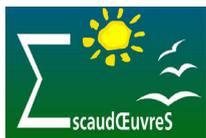


Accueil de Loisirs Sans Hébergement 2024

du lundi 19 au 30 août 2024



VILLE D'ESCAUDŒUVRES

221 rue Jean Jaurès - 59161 - Tél. : 03 27 72 70 70

Fiche d'inscription à l'accueil minimum

(à l'école Paul Langevin et réservé aux enfants dont les deux parents travaillent)

limité à 16 places pour les maternels et à 24 places pour les primaires

Accueil de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. / Garderie de 8 h à 9 h et de 17 h à 18 h.

Documents dûment remplis à fournir obligatoirement lors de l'inscription

1. la fiche sanitaire de liaison ;
2. le certificat de vaccination ;
3. l'autorisation de prélèvement S.E.P.A. accompagnée d'un R.I.B. en cas de règlement de la facture des garderies, ainsi que des repas par prélèvement automatique ;
4. cette fiche d'inscription à l'accueil minimum ;
5. une attestation d'assurance scolaire et extrascolaire précisant la couverture de votre enfant ;
6. un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'électricité ou de téléphone, etc.) ;
7. l'attestation C.A.F. indiquant le quotient familial du mois précédent ;
8. une attestation de l'employeur pour chaque parent justifiant une période de travail au moment de l'accueil minimum ;
9. le règlement des frais d'inscription (en chèque à l'ordre du Trésor Public ou en espèces).

⇒ RESPONSABLE DE FAMILLE : Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Profession :

Tél. portable : Tél. maison : Tél. bureau :

⇒ ALLOCATAIRE DE LA C.A.F. : Nom : Prénom :

N° d'allocataire : Nom ou raison sociale de l'employeur :

⇒ Je soussigné, Madame, Monsieur,

- autorise mon (mes) enfant(s) à participer à toutes les sorties organisées par l'accueil minimum.
- autorise la municipalité à prendre des photos de mon (mes) enfant(s) au cours de ces activités et à les utiliser sur tout support de communication.

⇒ Fait à, le 2024 Signature :

	1 ^{er} enfant					2 ^e enfant					3 ^e enfant					4 ^e enfant					
Nom																					
Prénom																					
Âge																					
	Merci de cocher les cases des jours où votre enfant reste manger le midi																				
Du 19 au 23 août	L	Ma	Me	J	V	L	Ma	Me	J	V	L	Ma	Me	J	V	L	Ma	Me	J	V	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Du 26 au 30 août	L	Ma	Me	J	V	L	Ma	Me	J	V	L	Ma	Me	J	V	L	Ma	Me	J	V	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	